

ATELIER :

Prendre soin de la planète commence dans l'atelier



Mettre à jour ses compétences : une démarche éco-responsable



À tous les niveaux de l'atelier réparation, l'amélioration des compétences professionnelles est l'un des fondements d'une démarche éco-responsable. A travers la formation continue, **la mise à jour de ses connaissances permet de profiter pleinement des performances, gains de productivité et de rentabilité des nouvelles technologies.**

La formation continue destinée aux professionnels de la filière peinture réparation, s'inscrit dans une démarche éco-responsable, comme définie par les 3 axes du développement durable.

1. **Socialement**, elle valorise les métiers et préserve la santé des personnes en rappelant les consignes de sécurité.
2. **Économiquement**, elle stimule les performances, la compétitivité et la productivité en optimisant les processus et techniques de réparation.
3. **Écologiquement**, elle forme aux bonnes pratiques et à l'utilisation des dernières générations de peinture, plus respectueuses de l'environnement.

Formation des fabricants

Dans le cadre de la **formation conventionnée**, les formations proposées par les fabricants répondent aux impératifs du développement durable.

- ✓ Aux **techniciens**, elles apportent une bonne connaissance ou un perfectionnement sur les produits et systèmes, les techniques d'application (techniques de raccord, application tri couche, réparation localisée, finition mate...), les règles d'hygiène et de sécurité dans les ateliers peinture, etc.
- ✓ Aux **peintres coloristes et préparateurs**, elles fournissent une maîtrise de la colorimétrie et des outils couleur (installation, recherche de teintes, connexion des outils, fonctionnement du spectrophotomètre, interprétation des résultats...).
- ✓ Aux **chefs d'atelier**, elles enseignent les techniques de peinture et les modes de décryptage du suivi des indicateurs de l'activité et des outils de chiffage.



Les formations proposées par les fabricants peuvent être suivies **dans leurs centres ou délocalisées chez le distributeur, dans les Centres de Formation Automobile ou sur site**. Egalement, de plus en plus de **solutions e-learning** sont disponibles.



« *Suivi personnalisé, exercices théoriques, pratiques et validation des acquis... chaque peintre a la possibilité de suivre une formation sur-mesure résolument dédiée à son perfectionnement et aux nouvelles performances qu'il pourra produire dans l'atelier* », **Thierry Leclerc**, Président du Groupement peintures Carrosserie du SIPEV.



Formations les plus demandées

- **Perfectionnement dans l'utilisation des nouvelles technologies** « Produits & Système »,
- **Cycles à haute efficacité** dédiés aux processus de réparation les plus efficaces,
- **Techniques de réparation spécifique** telles que l'application tri couches, les raccords localisés ou l'utilisation des outils couleur informatiques.

Nouvelles réglementations en faveur de la formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, en marge des formations conventionnées de perfectionnement proposées par les fabricants ou équipementiers, **chaque salarié dispose d'un Compte Personnel d'Activité (CPA)** pour suivre des formations qualifiantes ou diplômantes. Ce compte est **géré librement** en dehors des heures de travail ou en concertation avec l'entreprise dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Dans le cadre de l'EDPP (Entretien de développement Professionnel et personnel),

un entretien individuel est obligatoire au minimum tous les deux ans à partir de la date d'embauche du salarié. Tous les 6 ans, l'EDDP doit faire l'objet d'un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié. Il est l'occasion de vérifier que le salarié a bénéficié au cours des 6 dernières années, des EDPP et d'apprécier s'il a suivi au moins une action de formation ; acquis des éléments de certification ; bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Un site dédié a été créé pour gérer son profil, ses droits, ses projets et ses bulletins de salaire

RÉFÉRENCES

[Gestion du CPA](#)

Loi N°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

[Services aux entreprises](#)



Formation et éco-responsabilité

« Régulièrement de nouveaux produits viennent en remplacer certains ou compléter la gamme. Il faut alors accompagner nos clients pour adapter leur façon de travailler, faire évoluer les habitudes afin d'optimiser techniquement le process complet du poste peinture. L'intérêt de la formation est également économique en agissant sur l'optimisation de la marge peinture du client, par l'économie de produits consommés. Elle est réalisée notamment en apprenant à limiter les pertes et à éviter les erreurs colorimétriques. C'est là où l'intérêt économique rejoint la démarche Eco Responsable », **Christophe Coin**, Consultant AkzoNobel Car Refinishes.

Fiche extraite du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie créé par le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV (Syndicat des Industries des Peintures, Enduits et Vernis affilié à la FIPEC) en partenariat avec le CNPA, la FEDA, la FNA et le GARAC.

